

## SUD EDUCATION EXIGE L'ABANDON IMMEDIAT DE TOUS LES DISPOSITIFS DE FICHAGE ET DE CONTROLE

## Base élèves, RNIE, LPC, ...

Sud Education dénonce le caractère très dangereux du développement des procédures numérisées de fichage et de contrôle des apprentissage : Base élèves, Sconet, Registre national des identifiants Elèves Affelnet, LPC, Cerise, .....

En supprimant les diplômes, l'objectif est de supprimer les conventions collectives qui garantissent solidairement les niveaux de rémunération. C'est pourquoi ces questions doivent intéresser l'ensemble des syndicalistes, au delà des syndicats de l'enseignement.

Il y a des bases de données personnelles (Base élèves en élémentaire, Sconet dans le secondaire) qui génèrent un identifiant unique par élève conservé dans une base de données numériques (RNIE = identifiant élève) et sur lequel viennent s'accrocher les résultats d'un « Livret Personnel de Compétence » (LPC), les résultats des « évaluations », le cursus de scolarité, avec une application (Cerise) qui les relie.

Toute cette construction est faite pour générer un profil de salarié dans un « Europass » -passeport européen de formation- qui compile les « compétences » personnelles et individuelles de chacun en détruisant les structures des embauches privées et des concours publics qui garantissent un niveau commun de réglementation salariale validé par les diplômes.

## c'est pourquoi SUD éducation soutient

L'ensemble des enseignants qui refusent de participer aux évaluations nationales, et de faire remonter les résultats.

L'ensemble des parents qui s'opposent à l'entrée de leur enfant dans le logiciel Base elèves et Sconet.

L'ensemble des directeurs et directrices d'école qui s'opposent à Base élèves et refusent Affelnet.

L'ensemble des enseignants qui refusent de remplir le LPC.

Nous demandons que toutes les sanctions infligées par le gouvernement Sarkozy aux enseignants qui ont résisté à ces dispositifs soient levées immédiatement.

<u>SUD Education organisera des formations</u> à la compréhension de ces dispositifs toujours présentés séparément, mais dont l'objectif libéral n'apparaît que dans la globalité de leurs interactions., afin d'armer ses adhérentes et adhérents au refus du fichage des enfants et des compétences.. Une information à destination de l'ensemble des adhérents de Solidaires pourra être faite pour sensibiliser tous les délégués syndicaux à ces dispositifs destructeurs des conventions collectives. Cela pourrait être intégré dans les formations organisées par Solidaires.

<u>SUD Education participera à l'organisation de toutes les actions</u> destinées à faire reculer le fichage des enfants et de leurs résultats scolaires.

Motion adoptée au congrès fédéral de Sud Education le 25 mai 2012